



_____ (Nom du tribunal)
 situé(e) au _____ Adresse du greffe

Numéro de dossier du greffe

Formule 15 : Motion en modification

- de l'ordonnance du/de la juge _____ ,
 datée du _____
- de l'accord relatif aux aliments conclu entre les parties, daté du _____ ,
 et déposé auprès du tribunal le _____

Requérant(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Intimé(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Cessionnaire (le cas échéant)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

REMARQUE : Si vous demandez la modification d'une condition relative aux aliments prévue dans un accord qui n'a pas encore été déposé auprès du tribunal conformément à l'article 35 de la Loi sur le droit de la famille, vous devez déposer l'accord et la formule 26B (Affidavit pour le dépôt d'un contrat familial au tribunal) avant de présenter la présente motion en modification.

Vous pouvez utiliser la présente formule pour demander de modifier une ordonnance ou un accord dont le montant a été recalculé par le Service des pensions alimentaires pour enfants en ligne. Vous devez signifier une copie de la présente formule au Bureau des obligations familiales si l'ordonnance visée a été rendue en vertu de la Loi sur le divorce et que le recalcul a été effectué au cours des 35 derniers jours.

Vous ne pouvez pas utiliser la présente formule pour faire modifier un avis de calcul émis par le Service des pensions alimentaires pour enfants en ligne.

Si l'ordonnance alimentaire ou l'accord relatif aux aliments a été cédé(e) à une personne ou à un organisme, la présente formule et la Formule de renseignements visant une modification (formule 15A) doivent être signifiées au ou à la cessionnaire. Il peut être nécessaire d'obtenir le consentement du ou de la cessionnaire à la modification d'une ordonnance alimentaire ou d'un accord relatif aux aliments. Il incombe à la personne qui demande la modification de l'ordonnance ou de l'accord de déterminer si l'ordonnance ou l'accord a été cédé(e). Pour ce faire, vous devez présenter la formule intitulée «Confirmation de cession», qui est accessible sur le site Web du ministère du Procureur général ou disponible au greffe.

À : (nom de la/des partie(s)) _____
 (Nom de la partie qui présente la motion) _____ a présenté une motion en modification de
 l'ordonnance du/de la juge _____ , datée du _____ .
 recalculée par le Service des pensions alimentaires pour enfants en ligne le _____ .
 l'accord conclu entre vous et (nom de la partie qui présente la motion) _____ ,
 daté du _____ recalculée par le Service des pensions alimentaires pour enfants en ligne le _____ .

LA PREMIÈRE DATE D'AUDIENCE EST FIXÉE AU _____ à _____ (heure),
ou dès que possible par la suite au : (adresse du tribunal)

AUCUNE DATE D'AUDIENCE N'A ÉTÉ FIXÉE POUR CETTE CAUSE. Un juge responsable de la gestion de la cause ne sera affecté à la cause que lorsqu'une des parties aura demandé au greffier du tribunal de fixer une date pour la tenue d'une conférence relative à la cause et signifié un Avis de conférence (formule 17).

SI LA DATE DU PROCÈS N'A PAS ÉTÉ FIXÉE APRÈS 365 JOURS, le greffier du tribunal enverra un avertissement aux parties selon lequel la cause sera rejetée dans un délai de 60 jours à moins qu'elles ne déposent la preuve que la cause a été réglée ou à moins que l'une d'elles ne demande la tenue d'une conférence relative à la cause ou d'une conférence en vue d'un règlement amiable.

(À remplir par la partie qui présente la motion — cochez la case de tout paragraphe ci-contre qui s'applique à votre cause :)

- Cette cause ne comprend pas de demande en modification des aliments et par conséquent, un état financier n'est pas joint.
- Cette cause ne comprend qu'une demande en modification des aliments pour les enfants selon le montant précisé dans la table des Lignes directrices sur les aliments pour les enfants et par conséquent, un état financier n'est pas joint.
- Cette cause comprend une demande en modification des aliments autres que les aliments pour les enfants dont le montant est précisé dans la table des Lignes directrices applicables sur les aliments pour les enfants et un état financier est joint. Vous DEVEZ remplir un État financier (formule 13 ou 13.1), en signifier une copie à la personne ou aux personnes qui présentent la motion en modification et en déposer une copie au greffe, accompagnée d'un Affidavit de signification (formule 6B), même si vous ne présentez pas de réponse dans cette cause.

SI VOUS DONNEZ VOTRE CONSENTEMENT AUX MODIFICATIONS DEMANDÉES DANS LA PRÉSENTE MOTION, vous ou votre avocat devez remplir la Motion en modification sur consentement (formule 15C — un exemplaire devrait être joint) et en retourner une copie à la personne ou aux personnes qui présentent la motion et au ou à la cessionnaire, le cas échéant, dans les 30 jours de la signification (60 jours si elle vous est signifiée à l'extérieur du Canada ou des États-Unis). La personne ou les personnes qui présentent la motion pourront alors déposer le consentement auprès du tribunal et pourront obtenir une ordonnance fondée sur le consentement. Si une première date d'audience a été fixée, vous n'avez pas à vous présenter au tribunal à cette date à moins que celui-ci ne vous enjoigne expressément de le faire.

SI VOUS DÉSIREZ VOUS OPPOSER À UNE MODIFICATION DEMANDÉE DANS LA PRÉSENTE MOTION OU DÉSIREZ DEMANDER VOTRE PROPRE MODIFICATION, vous ou votre avocat devez remplir la Réponse à la motion en modification (formule 15B — un exemplaire devrait être joint), en signifier une copie à la personne ou aux personnes qui présentent la motion et en déposer une copie au greffe, accompagnée d'un Affidavit de signification (formule 6B). **VOUS NE DISEZ PAS QUE DE 30 JOURS APRÈS QUE LA PRÉSENTE MOTION EN MODIFICATION VOUS EST SIGNIFIÉE (60 JOURS SI ELLE VOUS EST SIGNIFIÉE À L'EXTÉRIEUR DU CANADA OU DES ÉTATS-UNIS) POUR SIGNIFIER ET DÉPOSER UNE RÉPONSE À LA MOTION EN MODIFICATION. SI VOUS NE LE FAITES PAS, LA CAUSE SE POURSUIVRA SANS VOUS ET LE TRIBUNAL POURRA RENDRE UNE ORDONNANCE ET L'EXÉCUTER CONTRE VOUS.**

REMARQUE : Si vous désirez présenter votre propre demande en modification des aliments, vous DEVEZ également remplir un État financier (formule 13 ou 13.1), en signifier une copie à la ou aux personnes qui présentent la motion et en déposer une copie au greffe, accompagnée d'un Affidavit de signification (formule 6B), SAUF SI votre unique demande d'aliments consiste en une demande d'aliments pour les enfants dont le montant est précisé dans la table des Lignes directrices sur les aliments pour les enfants.

VOUS DEVRIEZ OBTENIR DES CONSEILS JURIDIQUES AU SUJET DE CETTE CAUSE IMMÉDIATEMENT. Si vous n'avez pas les moyens de payer un avocat, le bureau d'Aide juridique Ontario de votre localité pourra peut-être vous aider. (Consultez l'annuaire téléphonique sous la rubrique AIDE JURIDIQUE.)

Date de délivrance par le greffier du tribunal

Greffier du tribunal

DEMANDE DE (nom de la ou des personnes qui présentent la motion) _____

JE DEMANDE AU TRIBUNAL DE MODIFIER L'ORDONNANCE EXISTANTE OU L'ACCORD EXISTANT RELATIF AUX ALIMENTS EN RENDANT UNE ORDONNANCE COMME SUIV : (Ne remplissez que les points portant sur les conditions de l'ordonnance ou de l'accord que vous voulez faire modifier.)

1. Une ordonnance portant que (nom de la/des parties ou de la/des personnes) _____
aura/auront la garde de l'enfant ou des enfants suivants : (nom et date de naissance de l'enfant ou des enfants) _____

2. Une ordonnance portant que (nom de la/des parties ou de la/des personnes) _____
aura/auront un droit de visite à l'égard de l'enfant ou des enfants suivants : (nom et date de naissance de l'enfant ou des enfants) _____

comme suit : (Donnez des précisions sur le droit de visite.) _____

3. Une ordonnance portant que (nom de la/des parties et de la/des personnes) _____
et _____ auront la garde conjointe de l'enfant ou des
enfants suivants : (nom et date de naissance de l'enfant ou des enfants) _____

4. Une ordonnance portant sur les arrangements suivants quant au domicile de l'enfant ou des enfants et au droit de visite à son ou à leur égard : (nom et date de naissance de l'enfant ou des enfants) _____

5. Une ou plusieurs ordonnances traitant des aliments pour les enfants portant ce qui suit :

Depuis la date de l'ordonnance ou de l'accord concernant les aliments pour les enfants, un avis de recalcul a été émis par le Service des pensions alimentaires pour enfants en ligne le _____ (veuillez joindre l'avis).

L'ordonnance ou l'accord daté(e) du _____ prendra fin à l'égard de l'enfant ou des enfants suivants : (nom et date de naissance de l'enfant ou des enfants) _____

au (date) _____ .

Compte tenu du revenu annuel du payeur ou de la payeuse qui s'élève à _____ \$, (nom de la partie) _____
_____ versera à (nom de la partie) _____
_____ \$ par mois pour l'enfant ou les enfants suivants : (nom et date de naissance de l'enfant ou des enfants) _____

à compter du (date) _____ .

Cette somme correspond à celle qui figure dans la table des Lignes directrices sur les aliments pour les enfants.

Cette somme est supérieure à celle qui figure dans la table des Lignes directrices sur les aliments pour les enfants.

Cette somme est inférieure à celle qui figure dans la table des Lignes directrices sur les aliments pour les enfants.

À compter du (date) _____, (nom de la partie) _____
versera à (nom de la partie) _____ \$ au titre
des dépenses spéciales ou extraordinaires suivantes :

Nom de l'enfant	Genre de dépense	Montant total de la dépense	Part du payeur ou de la payeuse	Modalités de paiement (fréquence des paiements, date d'échéance, etc.)
		\$	\$	
		\$	\$	
		\$	\$	
		\$	\$	
		\$	\$	

Autre modification : (Donnez des précisions.)

6. Des ordonnances traitant des aliments en souffrance pour les enfants portant ce qui suit :

Les aliments dus à (nom du ou de la bénéficiaire) _____
seront fixés à _____ \$ au (date) _____.

(Nom du payeur ou de la payeuse) _____ versera à
(nom du ou de la bénéficiaire) _____ \$
par mois à compter du (date) _____ jusqu'à ce que le montant intégral dû soit payé.

Les aliments dus à (nom de l'organisme ou de l'autre personne) _____
seront fixés à _____ \$ au (date) _____.

(Nom du payeur ou de la payeuse) _____ versera à
(nom de l'organisme ou de l'autre personne) _____ \$
par mois à compter du (date) _____ jusqu'à ce que le montant intégral dû soit payé.

7. Une ordonnance portant que les aliments pour le conjoint seront modifiés comme suit :

L'ordonnance ou l'accord daté(e) du _____ prendra fin au
(date) _____.

(Nom de la partie) _____ versera à
(nom de la partie) _____ la somme de
_____ \$ par mois à compter du (date) _____ au titre d'aliments pour le conjoint.

Autre : (Donnez des précisions sur l'ordonnance que vous demandez au tribunal de rendre.)

8. Une ordonnance portant que les aliments en souffrance pour le conjoint seront payés comme suit :

Les aliments dus à (nom du ou de la bénéficiaire) _____
seront fixés à _____ \$ au (date) _____.

(Nom du payeur ou de la payeuse) _____ versera à (nom du ou de la bénéficiaire)
_____ \$ par mois
à compter du (date) _____ jusqu'à ce que le montant intégral dû soit payé.

Les aliments dus à (*nom de l'organisme ou de l'autre personne*) _____
seront fixés à _____ \$ au (*date*) _____ .

(*Nom du payeur ou de la payeuse*) _____ versera à
(*nom de l'organisme ou de l'autre personne*) _____ \$
par mois à compter du (*date*) _____ jusqu'à ce que le montant intégral dû soit payé.

9. Je demande que la ou les conditions de l'ordonnance du/de la juge (*nom du/de la juge*) _____ ,
datée du _____ , portant sur (*Donnez des précisions.*) _____
soit/soient modifiée(s) comme suit : (*Donnez des précisions sur l'ordonnance que vous demandez au tribunal de rendre.*) _____

10. Je demande au tribunal de rendre l'ordonnance suivante :

Les renseignements et les faits à l'appui de ma motion en modification sont énoncés dans la Formule de renseignements visant une modification (formule 15A) ci-jointe.

Date de la signature

Signature de la personne qui présente la motion ou de son avocat(e)